

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

Présents : 21
Votant : 26
En exercice : 27

L'an deux mille quatre
le Jeudi 12 août à 18 H 30
Le Conseil Municipal de SIGEAN
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude PONCET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Jeudi 05 août 2004.

Présents : Claude PONCET, Mairie, Jeannine BARSCZUS, Guy BILLER, Annie BOUDART, Josiane BOYER, Xavier CARBOU, Cédric CARBOU, Franck GUITOU-MOURGUES, Marc PALA, Guy LEPRIOL, Guy MALCURAT, Marie-Claude MILA, Lucie MOLINO, Antoine PASCUAL, Sylvie PAULET, Denise PRADEL, Bernard SORBIER, Mersaka TENA, Claude BIGOU, Jacques MOURRUT, Laurence VILA.

Représentés : Corinne PETIT par Josiane BOYER
Emile HODIESNE par Claude PONCET
Didier MILHAU par Claude BIGOU

Absent : Eric LAFFON
Jacques ROBERT
Georgette BARROT

Cédric CARBOU est désigné secrétaire de séance.

En ouverture de séance, l'assemblée approuve le compte-rendu du 15 juin 2004.

C. BIGOU, L. VILA, J. MOURRUT et D. MILHAU s'abstiennent.
G. MALCURAT vote contre.

J. MOURRUT demande l'application de l'article L. 2122.23 relatif à l'obligation de rendre compte en séance des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122.22.

I Aménagement urbain : avant-projet Avenue Joseph Campardou / Chemin de Lapalme.

C. PONCET présente l'avant-projet d'aménagement de l'avenue Campardou et du chemin de Lapalme. La rénovation de cette artère, très fréquentée et en mauvais état, pourrait être réalisée en deux tranches. Il propose de confier la maîtrise d'œuvre de cet avant-projet à la D.D.E..

J. MOURRUT estime que ce projet n'est pas prioritaire et que l'étude d'une liaison entre les Trois Moulins et l'avenue de Perpignan, via l'étang Boyé, est plus urgent.

C. PONCET indique que cette liaison est à l'étude mais par un tracé plus au Sud, afin de contourner la zone inondable.

Le conseil approuve l'attribution de la maîtrise d'œuvre à la D.D.E..

C. BIGOU, L. VILA, J. MOURRUT, D. MILHAU s'abstiennent.
G. MALCURAT vote contre.

II Avis sur enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration pilote et de gestion régulière des berges de la Berre et du Rieu.

J. BARSCZUS présente le dossier d'enquête publique qui aura lieu du 25 août 2004 au 8 septembre 2004. Cette enquête a pour objectif de permettre d'avoir accès aux parcelles privées riveraines des cours d'eaux non domaniaux afin de les entretenir.

J. MOURRUT relève dans le dossier l'abandon de l'entretien des berges par les propriétaires. Il remarque que c'est à la collectivités de pallier à cette carence. IL relève l'intérêt de travaux en régie et le financement en fonction de potentiel fiscal.

J. BARSCZUS indique que de nombreux agriculteurs ont des difficultés à entretenir ces berges. Elle estime que la solidarité doit être mise en avant.

Le conseil émet un avis favorable.

G. MALCURAT vote contre.

III Modification tableau de l'effectif communal.

L'assemblée approuve à l'unanimité la modification du tableau de l'effectif comme suit :

- **Filière administrative :**

Attribution d'un temps partiel, 80%, pour un agent administratif à l'issue de son congé maternité en octobre 2004.

- **Filière technique :**

Création d'un emploi d'agent de salubrité à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2004.

Création d'un emploi d'agent d'entretien à temps non complet, 30H/semaine, à compter du 1^{er} octobre 2004.

IV Finances : décisions modificatives – Budget général M.14 / 2004.

J. BARSCZUS propose les décisions modificatives suivantes :

- **Fonctionnement :**

- Dépenses : Art 6574 Association Cheval en Corbières + 460 €
Art 65754 - 460 €

- **Investissement :**

- Dépenses : Art 2188-020 - 5 000 €
Art 2313-020 - 10 000 €
Art 2315-158-822 + 15 000 €

Le conseil approuve à l'unanimité ces modifications.

V Rapports C.G.E. / Services publics Eau Potable et Assainissement.

C. PONCET présente aux élus les rapports de la C.G.E., compagnie fermière. Ces rapports sont consultables en mairie.

VI Rapport Communauté de Communes Corbières en Méditerranée / Service public d'élimination des déchets.

C. PONCET présente le rapport de la C.C.C.M. relatif à l'exploitation du service public d'élimination des déchets. Il indique que ces documents confirment l'augmentation du coût du service.

J. MOURRUT demande des précisions sur le vote des délégués de la commune pour la taxe d'ordures ménagères.

F. GUITOU-MOURGUES répond que le choix a été de répartir la taxe.

AFFAIRES DIVERSES

► Recensement complémentaire 2004.

C. PONCET informe le conseil qu'un recensement complémentaire de la population aura lieu le 31 décembre prochain.

Les estimations réalisées font apparaître une progression de près de 20% depuis 1999.

J. MOURRUT indique que la population « D.G.F » est au-delà de 5 000 hab. depuis plus de deux ans.

► Forage Amayet III.

J. BARSCZUS indique que ce nouveau forage est en service depuis la mi-juillet. Il permet de couvrir les besoins de la commune en eau potable lors des périodes de forte consommation. Ce forage, d'une profondeur de 24 m, sécurise la ressource communale.

A ce jour, le coût estimé pour la commune s'élève à 110 782 €. Un crédit est prévu pour les analyses et la mise en sécurité du périmètre.

La C.G.E. a participé à ces travaux par la prise en charge directe de certains postes.

► Fouilles Pech de Mau.

M. PALA présente le projet établi par la D.R.A.C. en ce qui concerne le programme de fouilles de l'oppidum de Pech de Mau qui démarre fin août.

Près de 25 personnes seront présentes sur le site durant plus d'un mois.
Le problème de l'amélioration de l'accès au site est évoqué.

La D.R.A.C. souhaiterait également agrandir le nouveau dépôt de fouilles de la rue Barbacane.

J. MOURRUT rappelle que ce dossier a été débloqué depuis 1983 et qu'il peut être porteur pour le tourisme.

Fin de la séance à 19h10.